https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4713

Votons dès maintenant !!

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 19 novembre 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Envoyons un message clair au ministère en votant pour le SNES et la FSU !!!

Du 27 novembre au 4 décembre, vous êtes appelés à voter pour désigner vos représentants au Comités Techniques Ministériel (CTM) et Académique (CTA), et aux Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN) et Académique (CAPA). C'est sur la base des résultats du CTA que seront répartis les sièges au Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) et dans les Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCTD, CHSCTA).
Ces élections professionnelles constituent donc un rendez-vous important, car :
– elles décideront du poids de chaque syndicat. **C'est donc le moyen pour chacun d'entre nous de nous faire entendre par le ministère en soutenant le SNES.**
– elles décideront si l'émiettement qui paralyse de nombreux champs professionnels atteint l'Éducation Nationale ou si nous conservons **un syndicat majoritaire** (FSU pour les CT, SNES pour les CAP) capable de créer avec un souci d'unité un réel rapport de force avec au ministère (on l'a vu sur les discussions sur les ORS, où le SNES a pu faire échec à de nombreuses dégradations et conserver un maximum de service hebdomadaire de 18 ou 15 h avec un respect de la discipline de recrutement).
– elles décideront enfin **si les personnels d'enseignement et d'éducation retrouvent un poids proportionnel à leur effectif dans les CT**. En effet, aux dernières élections professionnelles, l'arrivée du vote électronique a fait chuter fortement la participation des personnels d'enseignement et d'éducation, provocant leur sous-représentation par rapport aux catégories moins nombreuses qui ont continué à voter en masse.

Pour une vraie revalorisation de nos professions :

– Salaires
– Amélioration des carrières
– Conditions de travail (emploi du temps et service mais aussi respect de la liberté pédagogique, arrêt de la multiplication des réunions)

Système éducatif :

– Une ambition pour tous les élèves, structurée par les disciplines scolaires, et soutenue par les métiers spécifiques (CPE, COPsy…) qui sont la richesse de notre système scolaire.
– Une évaluation sans démagogie
avec maintien des diplômes nationaux.
– Des programmes nationaux
clairs (avec des repères annuels pour ne pas multiplier inutilement les réunions école-collège ou de cycle).
– Des moyens pour mieux
prendre en charge les élèves dans
la classe (dédoublements …)
lorsque c'est possible (maintien
des SEGPA).

Un syndicalisme à vos côtés :
– Suivi individuel des carrières, conseils, information, réflexion collective (stage syndicaux), défense collective et individuelle... le SNES-FSU est à vos côtés tout au long de l'année et pas seulement en période d'élections professionnelles.

Copyright © SNES Dijon

Lien direct pour voter ici

Lien direct pour aller sur votre messagerie académique ici

Étapes pour voter :

1. Créer votre espace électeur et confirmer cette création à partir de votre boite au lettre électronique.
2. Se munir de votre identifiant de vote (sur la notice, ou à partir de l'espace électeur)
3. Voter du 27 au 4 décembre 17h00.

Un problème pour voter, appeler du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au **0 811 46 20 76** (Prix d'un appel local) ou contacter le SNES Dijon ou le SNES Nièvre 06 07 62 12 97.

Copyright © SNES Dijon